

national de Genève. Cinquième congrès international d'hygiène et de démographie à la Haye, 1884.

„Lettres sur l'organisation sanitaire“ („Nouvelliste Vaudois“, 18, 19 et 20 février 1886).

Biographie : „Rev. méd. Suisse rom.“, 1893, p. 148.

**Chavannes, Jacques-Auguste**, fils du professeur Daniel-Alex. Chavannes, né le 1<sup>er</sup> octobre 1810 à Lausanne et mort dans cette ville le 16 septembre 1879. Docteur en médecine de la Faculté de Heidelberg en 1836, vice-président du Conseil de santé de 1851 à 1858, membre du Conseil jusqu'en 1872, professeur de zoologie à l'Académie de Lausanne. Il pratiqua fort peu l'art de guérir; il tenait de son père un goût prononcé pour les sciences naturelles qu'il cultiva constamment, dirigeant surtout son attention du côté de leurs applications pratiques. Il s'occupa beaucoup de sériciculture et de pisciculture. Nombreux articles de zootechnie et de zoologie dans les Bulletins de la Société vaudoise des sciences naturelles; de la Société zool. d'acclimatation, etc.

**Recordon, Frédéric**, né le 4 août 1811 à Rances, mort le 26 novembre 1889 à Ecublens.

Elève de Chelius à Heidelberg, de Sichel à Paris, le D<sup>r</sup> Recordon, après un internat de deux ans chez Mathias Mayor et un séjour à Lavey, se consacra à l'ophtalmologie à Lausanne. Il installa chez lui en 1840 un dispensaire gratuit qui devint rapidement insuffisant et fut transformé en hôpital ophtalmique dans l'asile des aveugles. De nombreux succès, des opérations brillantes, étendirent au loin la réputation d'oculiste du D<sup>r</sup> Recordon et les malades atteints d'affections des yeux affluèrent à Lausanne.

Le D<sup>r</sup> Recordon a peu écrit, mais a déployé une grande activité tant dans sa pratique médicale que dans ses fonctions administratives de chef du service sanitaire (1857 à 1885). C'est à son esprit d'initiative que l'on doit la construction de nos principaux établissements hospitaliers: l'asile des aveugles en 1843; l'asile des aliénés du Bois de Cery en 1870; l'hôpital du Calvaire en 1878. La fondation de l'Asile Boissonnet, pour convalescents, en 1875, est aussi une de ses œuvres.

Le D<sup>r</sup> Recordon a occupé la chaire de médecine légale à l'Académie de Lausanne où il a inauguré aussi le cours d'hygiène en 1873. Il a organisé l'École vaudoise de pharmacie, les cours de propédeutique et a présidé les examens fédéraux de médecine.

Biographie, „Revue médicale de la Suisse romande“, 1890, par le D<sup>r</sup> Marc Dufour.

## II. Médecins du Conseil de santé. Médecins et chirurgiens de l'Hôpital cantonal.

**Mathias Mayor**. Né le 21 avril 1775 à Cudrefin où son père pratiquait la médecine, mort à Lausanne le 4 mars 1847. Docteur gradué à Paris. Praticien à Morat de 1796 à 1803. Chirurgien de l'hôpital cantonal de 1803 à 1847.

Mathias Mayor attira l'attention du public scientifique par ses talents, son besoin d'innover, de perfectionner et surtout de simplifier les procédés opératoires et les pansements.

Sa campagne persévérante en faveur du coton, considéré par tous ses contemporains comme nuisible sur les plaies, le rend le précurseur de A. Guérin et de Lister. Il fit avec succès l'extirpation des goîtres au moyen du constricteur à chapelet et redressa les gibbosités à l'aide du tourniquet.

Il fut chargé de l'enseignement des élèves sages-femmes de 1810 à 1847.

Son fils, **Charles-Louis Mayor**, né en 1803, exerça la médecine à Lausanne de 1829 à 1848, et en Amérique de 1849 à 1858. Il mourut à Lausanne en 1863. (Procédé pour l'administration de l'éther, Lausanne 1847.)

*Liste des œuvres de Mathias Mayor* (Dictionnaire Dechambre et Dictionnaire biographique d'Albert de Montet):

1° „Instruction pour traiter sans attelles les fractures des extrémités, principalement celles qui sont compliquées et celles du col du fémur, d'après la méthode inventée par M. Sauter, avec la description“, etc. Paris et Genève 1813, in-8°.

2° „Essai sur la ligature“. Lausanne 1822, in-8°.

3° „Essai sur les ligatures en masse“. Paris 1826, in-8°.

4° „Mémoire sur l'hyponarthécie ou sur le traitement des fractures avec la planchette avec une nouvelle manière“, etc. Paris et Genève 1827, in-8°.

5° „Instructions sur l'art des accouchements à l'usage des sages-femmes du canton de Vaud“. Lausanne 1828.

6° „Sur la déligation chirurgicale et sur la cautérisation avec le marteau.“ Lausanne 1829, in-8°.

7° „Sur le coton et la charpie“, 1834.

8° „Guide contre le choléra ou moyens simples“, etc. Lausanne 1851, in-8°.

9° „Nouveau système de déligation chirurgicale ou exposé de moyens simples et faciles“, etc. Genève 1833, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, Paris 1837, in-8°, 2 vol.; 3<sup>e</sup> édition augmentée, etc. Paris 1838, in-8°, pl.

10° „Conduite à tenir dans les fractures douteuses du col du fémur“. Dans la „Gazette médicale“ 1834, p. 609 à 829.